

Appel à contribution



Prix jeune chercheur FRB

Un prix pour encourager
un jeune chercheur
ou une jeune chercheuse

2020

Cet appel vise à mobiliser les membres du COS de la FRB souhaitant contribuer au financement des prix jeunes chercheurs ou chercheuses attribués à des scientifiques relevant de toutes les sciences de la biodiversité.

La cérémonie de remise des prix aura lieu lors de la plénière du COS de la FRB.

Jeudi 10 décembre 2020 à Paris.



En 2018, à l'occasion de ses 10 ans, la FRB a créé un prix, en lien avec son Conseil d'orientation stratégique, pour encourager les jeunes chercheurs ou chercheuses qui contribuent significativement aux sciences de la biodiversité.

En 2020 la FRB souhaite renouveler cet événement.

Le cadrage thématique de l'appel a été élaboré avec le Conseil scientifique (CS) et par le bureau du Conseil d'orientation stratégique (COS), le COS aux côtés de la FRB contribuant au financement de l'appel.

Les membres du COS sont ainsi appelés à récompenser, seul ou à plusieurs, un jeune chercheur ou jeunes chercheuses dans un de leurs domaines d'intérêt.

UN PRIX POUR VALORISER UNE STRUCTURE EN L'ASSOCIANT A UNE THEMATIQUE DE RECHERCHE

Ce prix auquel vous associerez le nom de votre structure peut, par exemple, concerner une thématique de recherche comme l'agro-écologie, les solutions fondées sur la nature, le lien entre biodiversité et santé, les milieux marins, l'écologie urbaine, les espèces exotiques envahissantes, ou la description de nouvelles espèces d'insectes ou de plantes ...

Sept grands axes* sont proposés pour cet appel, 6 d'entre eux correspondants aux Clubs recherche-action de la FRB et cette année un axe complémentaire sur le thème Biodiversité et santé. Tous les niveaux d'organisation de la biodiversité, du gène à l'écosystème, sont concernés par l'appel.

**Les axes sont présentés à la fin de ce document*

Évaluation des candidatures

Les candidatures pour les différents prix seront évaluées par un comité composé de membres du Conseil scientifique de la fondation, de la direction de la FRB et de représentants des membres du COS finançant les prix.

Participation financière

La participation s'élève à 5 000 €* par prix, avec un minimum de 2500€ par structure.

Le budget prévisionnel du projet est de 50k€ comprenant : la gratification du lauréat ou de la lauréate, la tenue de la cérémonie de remise de prix (location de salles, restauration, animateur, invités médiatiques, déplacement des lauréat(e)s), sa valorisation avec maquette et impression des documents, la création du trophée et les frais de fonctionnement FRB pour toute l'organisation du Prix.

**Votre contribution pourra bénéficier de la réduction d'impôts de 60% dans le cadre du mécénat.*

Vous bénéficierez : d'un prix au nom de votre structure et également présent sur le trophée, d'un kit communication à votre disposition, d'une visibilité sur tous les supports de communication de la cérémonie de remise des prix, et le nom de votre structure sera associé à toutes nos actions de communications et de presse. Vous serez présent à la cérémonie pour la remise des prix dont vous serez un des principaux acteurs.

A QUI S'ADRESSE CE PRIX ?

Ce prix s'adresse à des jeunes chercheurs ou chercheuses de toute nationalité en cours de thèse ou en post-doc (jusqu'à 5 ans au maximum après la soutenance de thèse) dans une unité de recherche française publique ou privée.

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Le domaine de recherche devra être en lien direct avec la biodiversité.

Le responsable ou encadrant au sein de l'unité de recherche proposera la candidature du jeune chercheur ou chercheuse, et apportera son soutien par une lettre de recommandation.

Le dossier de candidature au prix devra comprendre :

- Les renseignements administratifs (dont poste actuel et adresse, titre, date, lieu et évaluation du jury de la thèse, lieu du post-doc, ...)
- Un résumé vulgarisé de valorisation expliquant en quoi le projet concerne bien la biodiversité et la recherche menée est originale et novatrice
- Une liste de publications en préparation, cours de soumission ou acceptées
- Une liste d'actions de transfert des résultats de recherche vers les acteurs
- Une lettre de candidature du candidat ou de la candidate
- Une lettre de recommandation du responsable de l'unité ou de l'encadrant.

DIFFUSION DE L'APPEL

L'appel à candidature sera diffusé par la FRB, ses membres fondateurs et les membres du conseil d'orientation stratégique* (COS). Les fédérations, syndicats, regroupements de structures membres du COS sont encouragés à diffuser cet appel auprès de leurs membres.

ATTRIBUTION DU PRIX

Les modalités d'attribution du prix seront disponibles sur le site de la FRB (voir Règlement de l'appel à soumission des dossiers de candidature sur le site FRB à partir du 1^{er} juin 2020).

Des actions de communication spécifiques pourront aussi être engagées à l'initiative des partenaires du prix.

**LES MEMBRES DU COS QUI SOUHAITENT FINANCER LE PRIX D' UN OU PLUSIEURS JEUNES
CHERCHEURS OU CHERCHEUSES SONT INVITES A SE MANIFESTER AVANT LE 28 MAI 2020**

Contacts : anne-marie.lebastard@fondationbiodiversite.fr ou
marilda.dhaskali@fondationbiodiversite.fr

CALENDRIER DU PRIX

(sous réserve de modifications)

15 Avril- 28 mai : recherche de partenariats

29 mai : bilan du retour des partenaires, **à minima 5 prix** devront pouvoir être financés pour permettre de mener à bien ce projet et organiser l'événement

1^{er} Juin -15 août : Lancement de l'appel auprès des unités de recherche

16 août : Date limite de réception des dossiers de candidatures

15 août - 30 septembre : Évaluation par les membres du conseil scientifique

Jeudi 1^{er} octobre

- Matin : réunion du comité de sélection CS pour choisir les lauréats (évaluation et classement)
- Après-midi : présentation des dossiers A+, A voire B+ lors de la réunion avec les partenaires COS

2^{ème} semaine octobre : Communication des résultats

19 octobre- 30 novembre : Rédaction du livret et préparation du kit communication pour les membres du COS partenaires

Jeudi 10 décembre : Cérémonie de remise des prix en soirée après la plénière du COS, à Paris

SEPT AXES

- **Axe 1 –Conservation de la biodiversité dans les territoires: comment appréhender les dynamiques ?**

Les travaux de recherche porteront sur la conservation de la biodiversité qui intègrent des notions de dynamiques – qu'il s'agisse de dynamique des populations, des écosystèmes, des flux de matières, d'énergie et d'informations, de dynamique évolutive... mais aussi des dynamiques des territoires, des pratiques, des représentations et des référentiels. Les questions traitées seront d'ordre écologique mais également éthique (éthique environnementale) et intégreront des échelles spatiales et temporelles variées.

- **Axe 2 – Transition agricole et agro-alimentaire**

L'agriculture joue un rôle critique : celui de subvenir aux besoins alimentaires. Elle est aussi une des activités humaines menaçant la biodiversité à toutes les échelles (couverture territoriale importante, transformation des habitats naturels, usage généralisé d'intrants) et tend à accélérer les changements globaux (gaz à effets de serre, pertes de sols). Les pratiques agricoles contemporaines menacent aussi la pérennité même de l'agriculture (dégradation de la fertilité des sols, perte de pollinisateurs, réduction de la diversité génétique). Dans ce cadre, les projets de recherche présentés devront traiter de la transition vers des systèmes de productions agricoles productifs, durables et plus respectueux de la biodiversité notamment dans un contexte large de changement climatique, d'espèces exotiques envahissantes, de maladies vectorielles, de pollutions, de lien sauvage-domestiqué etc.

- **Axe 3 – Changements globaux et gestion durable de la biodiversité dans les territoires marins et côtiers**

Deuxième domaine maritime au monde, la France a une responsabilité importante dans la sauvegarde de la biodiversité marine. Cependant, les connaissances sur l'écologie des milieux marins restent lacunaires. Pourtant, les activités humaines s'y développent (pêche, parcs éoliens...). Lorsqu'il s'agit de construire des infrastructures, les porteurs de projet étudient leurs impacts et la façon de les éviter, les réduire et si nécessaire les compenser. Or, le manque de connaissances sur la biodiversité est un facteur limitant de la qualité de ces études. Elles ne permettent pas la réalisation des ouvrages les mieux adaptés aux écosystèmes et il en va de même de la planification en mer. Les recherches devront concerner la consolidation du corpus de connaissances sur la biodiversité et les écosystèmes.

- **Axe 4 – Changements globaux et gestion durable de la biodiversité en outre-mer**

Les territoires d'Outre-mer sont exposés à de multiples pressions anthropiques et aux conséquences des changements globaux du fait de l'insularité de la plupart de ces territoires et des caractéristiques de leurs systèmes socio-économiques - alors même qu'il s'agit de territoires exceptionnels en termes de biodiversité. Ce sont aussi des terrains privilégiés d'étude de la biodiversité par les questions qu'ils suscitent à l'interface des enjeux de protection, d'exploitation durable et de valorisation de cette biodiversité. Les projets de recherche proposés devront aider à mieux comprendre et préserver la biodiversité ultra-marine, en visant notamment des usages plus durables.

- **Axe 5 – Perception et représentations de la biodiversité : leviers d'action**

Au sein des problématiques environnementales, la biodiversité est devenue un sujet de préoccupation mondiale croissante, mais la perception de sa globalité échappe encore à bon nombre d'acteurs qui restent confinés à un périmètre de proximité ou au souhait d'un indicateur unique, à l'instar de la tonne de CO₂ pour le climat. Les sujets soumis s'intéresseront à questionner les postures et les perceptions des enjeux de préservation de la nature, ainsi qu'à questionner nos liens et notre manière d'habiter le monde du vivant

dans l'objectif d'identifier des leviers de mobilisation des acteurs en faveur de la conservation de la biodiversité. L'ancrage de ces questions dans des projets territoriaux est importante et sera pris en compte.

- **Axe 6 – Impacts évolutifs (au sens darwinien) des activités anthropiques**

La biodiversité est le résultat de l'évolution darwinienne des organismes - passée et présente sous l'effet de pressions de sélection variées. Les sociétés humaines ont un impact très fort sur la biosphère, en modifiant les cycles géochimiques et le climat, en transformant les écosystèmes naturels, en favorisant certaines espèces et en exploitant directement d'autres espèces. Toutes ces pressions ont des impacts évolutifs : les espèces s'adaptent aux nouvelles conditions de vie imposées par les humains ou disparaissent, ce qui, en retour, influence le fonctionnement des systèmes écologiques et peut avoir des effets importants pour les sociétés humaines. Il reste ainsi à mieux appréhender la responsabilité humaine vis-à-vis des trajectoires évolutives des organismes et de toutes les conséquences pour la biodiversité et les humains. Les projets de recherche soumis montreront une exploration de ces dynamique éco-évolutive aussi bien à travers des mécanismes fondamentaux que des aspects appliqués.

- **Axe 7 – Biodiversité et santé**

Dans un contexte de pandémie mondiale affectant gravement notre santé et nos économies, la question du lien entre la biodiversité et notre santé est plus que jamais majeure. Les travaux de recherche proposés devront s'intéresser à ces relations complexes et cruciales qu'il nous faudrait mieux comprendre pour être en mesure d'anticiper et de prévenir de telles crises par une meilleure intégration de la biodiversité dans les stratégies sanitaires par exemple dans des approches One Health et EcoHealth, les stratégies économiques et les stratégies d'aménagement du territoire, mais aussi dans les transitions démographiques et de développement qui sont attendues dans la période post-crise. Les questions de justice environnementale permettant de partager les coûts de la réduction des risques épidémiques et pandémiques, ceux de leur prévention, détection et traitement et les questions d'éthiques environnementales, avec notamment la construction et la mobilisation des valeurs utilitaires, relationnelles et intrinsèques des non-humains seront également retenus dans une approche systémique des transitions écologiques à inventer.

Un bref rappel du succès de l'édition 2018

- 12 partenaires COS ont participé à cette première édition



- 81 dossiers déposés par les unités de recherche
- 9 lauréats récompensés